



Paiement pour l'école d'aviron et sa cotisation spécifique

Le montant de l'inscription à l'école s'élève à 125€. Il couvre toute la durée de l'apprentissage à l'école d'aviron. Il n'est pas remboursable en cas d'arrêt en cours de session.

Numéro de compte BE55 732011202844

CHOIX DE VOTRE CLASSE : Code à choisir sur RCND.BE (Un seul choix possible)

Les dates de l'école : - 1^{er} semestre 2022

- Soit à partir du mercredi 20 avril 2022, pendant 9 séances.
- Soit à partir du samedi 23 avril 2022, pendant 9 séances.

-2^e semestre 2022

- Soit à partir du mercredi 31 août 2022, pendant 9 séances.

Date de paiement de l'initiation : ____ / ____ / ____ *obligatoire avant la session.*

Réception de la Licence F.R.B.A : ____ / ____ / ____ *obligatoire avant la session.*

Signature d'un Administrateur :

Au terme de l'apprentissage, nous vous demandons de régler votre cotisation. Le montant est de 225€ pour le premier membre d'une même famille, 175€ pour le second et 125€ pour le troisième. Si vous êtes d'abord passé par l'école d'aviron, nous vous demandons de régler la différence, soit 100€ pour le premier membre d'une même famille et ainsi de suite.

Date de paiement de la cotisation : ____ / ____ / ____

Durée de validité : _____

Signature d'un administrateur :

Afin de pouvoir ramer, chaque membre doit être obligatoirement en ordre de cotisation et de licence. Merci pour votre compréhension.

Contacts

Michel Ricard, Président :	0478/310.546
Lionel Naomé, Vice-Président :	0495/244.793
Laetita Dupin, responsable écolage :	0489/407.090
Julien Davenne , Secrétaire :	0496/700.996